

APPEL A CANDIDATURES

ENTREPOT DE 340,25 m²- DISPONIBLE

BÂTIMENT E1A - Secteur Horticulture et Décoration

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt situé au sein du bâtiment E1A, d'une surface de 340,25 m² clos et couvert, dont l'occupation sera pour la même période que celle de la campagne sapin 2026. L'emplacement est livré brut et en l'état. Les travaux seront à la charge exclusive du candidat sous réserve de la validation de son dossier demande d'autorisation travaux. Les consommations d'eau, d'électricité ne sont pas comprises dans le loyer.

Localisation : Idéalement situés au cœur du secteur « Horticulture et Décoration » RUE DU VAL D'YVETTE proche du péage porte de Chevilly-Larue.

Venez
découvrir votre
future
adresse !



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : E1A
- **ESI** : 01/E1A/00/K/001
- **Surfaces** : 340,25 m² :
- **Disponibilité du bien** : Disponible à partir de novembre, sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Vente et stockage de sapins ;
 - Non divisible et non extensible
 - Emplacement livré brut et en l'état ;
 - Les consommations d'eau, d'électricité ne sont pas comprises dans le loyer ;
 - L'occupation sera pour la même période que celle de la campagne sapin 2026, à savoir du 12 novembre au 26 décembre 2026.

Demandez à visiter ce bien ! 06 48 43 25 08

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Convention d'occupation précaire d'un (1) an.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M2/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M2/AN)	DEPOT DE GARANTIE
ENTREPÔT	86,63 €	45,14 €	13 450 €

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025
- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
 - Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
 - Redevance digitale : 70€ HT/mois
 - Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

DOSSIER DE CANDIDATURE

À ADRESSER AVANT

LE **05/11/2026, à 16h00.**

➤ **Pièces administratives :**

- Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate
- Lettre de candidature pour l'emplacement
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles

➤ **Pièces liées au projet :**

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet.

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le **16/10/2026 à 16 heures**, par voie électronique à l'adresse suivante :

Emplacement.commercial@semmaris.fr

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15 %

 Produits d'origine française. ★ ★

 Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★

 Produits transformés en France. ★

 Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★ ★ ★

 Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★ ★ ★

 L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★ ★ ★

 Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★ ★ ★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 14 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 15 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 15 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

CELINE GUINET

Direction commerciale

celine.guinet@semmaris.fr

06 48 43 25 08



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative.